

# Compte rendu du Conseil Municipal du 22/02/2021

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le quorum est atteint. Désignation du président de séance : M Kriloff Sébastien.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Machris Véronique.

M Bollmann prend la parole, annonce sa démission devant le conseil municipal et lit son courrier qu'il remet en main propre au maire. Il explique que sa vision n'est pas en accord avec le programme qui avait été proposé. Il quitte la séance.

Discussions du conseil autour de cette décision. Le constat est que la communication entre l'exécutif et le conseil n'est peut-être pas toujours efficiente. Néanmoins nous sommes au début du mandat et compte tenu de la quantité des actions menées, il est difficile de rendre compte de tout. Il faut encore apprendre sur la diffusion des décisions. Toutefois, le Maire reste disponible en mairie pour toute personne qui souhaiterait avoir des informations.

## Ordre du jour

1. Le montant du loyer 15 rue Principale était de 460€ charges comprises hors chauffage. Ce montant en accord avec le marché locatif du secteur restera identique, malgré les travaux réalisés, car la surface du logement selon la loi Pinel ne fait en réalité que 64m<sup>2</sup>.

Plusieurs dossiers ont été présentés, des visites ont été faites par le Maire. Un dossier avait retenu l'attention mais au vu de nouveaux éléments, la location ne sera pas attribuée à cette candidature. Le Maire prendra donc contact avec le second candidat sélectionné afin de savoir s'il est toujours intéressé, dans ce cas le logement lui serait donc attribué.

Le conseil a voté à l'unanimité le montant du loyer à 460 € et 80 € d'avance sur chauffage.

2. Les montants des loyers des différents biens communaux n'ont pas été réévalués de 1% pour 2021. Il est proposé de geler ce montant pour les 5 prochaines années, l'augmentation est minime au vu des contraintes administratives générées pour la secrétaire de mairie et le locataire et nous souhaitons la fidélisation des occupants. M GODARD sort de la salle car il est concerné par le sujet. Le conseil vote à l'unanimité cette décision.

3. Discussion autour de la parcelle proposée à la vente à M PHILLIPS Eric. Après des recherches cadastrales, il s'avère que cette parcelle est une parcelle forestière privée et donc normalement non disponible à la vente. Compte tenu du projet Trame Verte et Bleue de la commune, il est suggéré d'abroger la vente.

Question d'un membre : est-ce le bon moment au regard du procès de l'acheteur envers la municipalité pour un prix trop important ? Une demande d'informations complémentaires est faite par les membres du conseil et la décision est reportée à la prochaine séance.

4. Election de M ROTHERMANN à la fonction de 1<sup>er</sup> adjoint à la place de Mme HORNEMANN. Vote effectué à l'unanimité

Le Maire propose la place de second adjoint à Mme WESCHLER. Vote à l'unanimité. Remise officielle de l'écharpe.

Clôture de la séance par le Maire

### **Débat d'orientation budgétaire :**

- Création de 2 logements à la salle des fêtes d'une surface d'environ 100 m2 chacun. Le montant des travaux sera emprunté par la commune.
- La porte d'entrée des logements de la mairie sera changée. En effet, elle ne répond pas aux normes exigées pour la sécurité de la garderie. Un devis de 4 000€ a été réalisé et une porte avec accès sécurisé sera installée.
- La réfection de la voirie de la Rue des Prés est toujours en attente. La question se pose de faire enterrer le réseau électrique qui ajoute un coût supplémentaire au devis de 28 000€. Le coût total est estimé à 58 000€.
- Participation financière de la commune quant à la création du nouveau périscolaire de Roeschwoog. Montant proratisé s'élevant à 7 300€.
- Les frais de portage 2020/2021 pour l'acquisition des terrains par l'EPF est de 3 300€.
- Aménagement d'un parking à vélo à proximité du portail du cimetière.
- Les souches d'arbres ont été extraites et le vide dans le sol au niveau de la cour du presbytère sera à combler lors de la réfection de la rue des Prés.
- Proposition de délimitation de la cour d'école afin de la sécuriser. Cela permettra l'accès au cimetière sans pour autant entraver le fonctionnement de l'école.
- Question d'un membre concernant la vente du bien communal Rue de la Moder. Pas de vente pour le moment car pas besoin de ce budget à ce jour.
- Un budget travaux pour l'entretien des biens communaux sera alloué dans le budget primitif.

### **Points divers :**

- Un agent de l'ONF viendra prochainement faire un diagnostic du tilleul de la place du général de Gaulle car il serait infesté.
- M Godard a été à la réunion du Syndicat de lutte contre les moustiques, réunion budgétaire, aucune information quant à un éventuel traitement aérien.
- Un nouveau sauvetage de cygne a eu lieu la semaine passée par les pompiers. La VNF, contactée pour ce problème récurrent, propose de mettre des rampes.
- Proposition de réhabilitation de l'ancienne boîte aux lettres en boîte à idées. Discussion aussi quant à l'installation d'une boîte à lire.
- Proposition d'organisation d'un concours photo sur un thème et avec des lots à la clé afin de faire participer les citoyens à la vie du village. Malheureusement au vue du contexte sanitaire celle-ci sera reproposée ultérieurement.
- Le conseil municipal propose que les associations du village organisent elles-mêmes la restauration après les différentes manifestations nationales.
- Rappel que deux élections départementales et régionales auront lieu en même temps au mois de juin.
- Des décorations pour la période de Pâques sont en cours d'élaboration par différents membres du conseil afin d'égayer le village.